

N° 89-652-X2016003 au catalogue
ISBN 978-0-660-04891-8

Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale

Satisfaction par rapport à l'équilibre entre l'emploi et la vie à la maison : feuillet d'information



Date de diffusion : le 14 avril 2016



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Satisfaction par rapport à l'équilibre entre l'emploi et la vie à la maison : feuillet d'information

Au cours des quatre dernières décennies, le nombre et la proportion de couples au sein desquels les deux parents travaillent, notamment à temps plein, ont crû de façon considérable (Uppal, 2015). En 2014, 69 % des familles comptant un couple avec au moins un enfant étaient des familles à deux soutiens, en hausse par rapport à 36 % en 1976.

Dans ce contexte d'évolution des rôles professionnels et familiaux, les préoccupations relatives à l'équilibre entre le travail et la vie familiale se sont, elles aussi, accentuées. Cela est particulièrement vrai chez les femmes.

En effet, malgré l'implication accrue des hommes dans l'éducation des enfants et leur participation aux tâches ménagères, les femmes continuent d'y consacrer en moyenne plus de temps (Marshall, 2011; Statistique Canada, 2011). Elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à être de proches aidantes (Sinha, 2013), ce qui peut avoir une incidence sur leur emploi du temps — et éventuellement leur capacité à concilier travail et vie familiale.

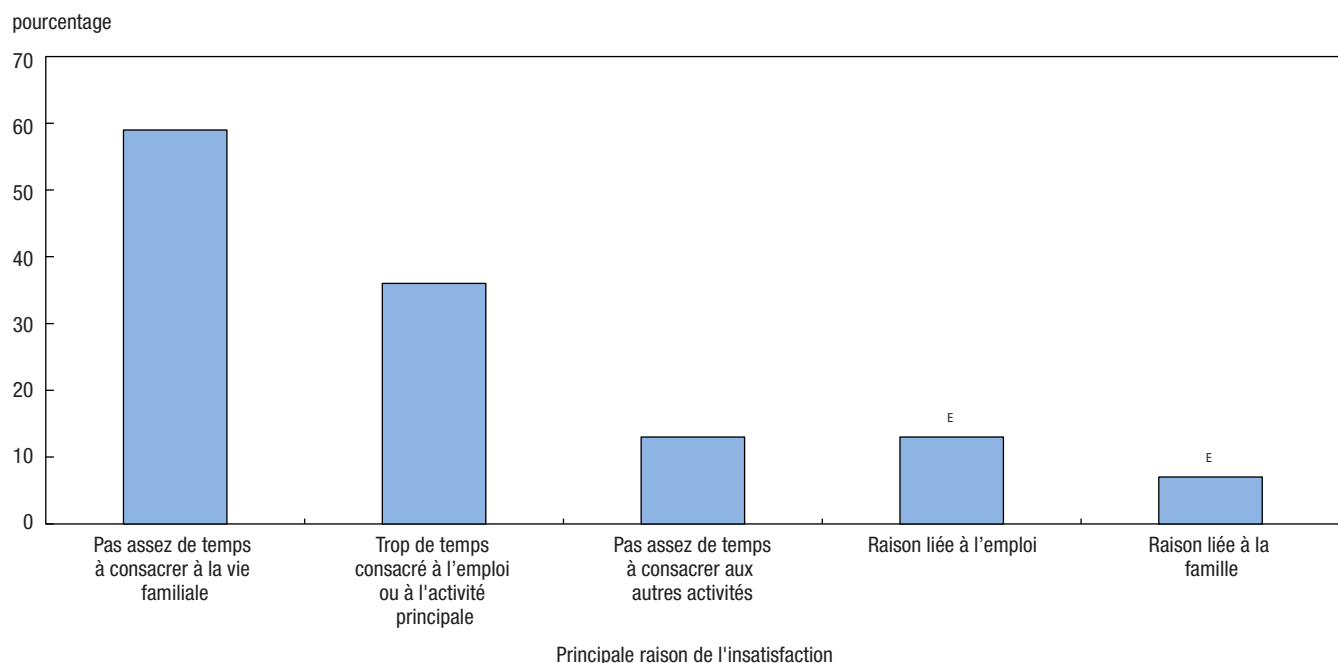
Le présent feuillet d'information s'intéresse à la satisfaction par rapport à l'équilibre entre l'emploi et la vie à la maison des mères et des pères d'enfants âgés de 17 ans ou moins et qui travaillent à temps plein (soit 30 heures et plus par semaine). Le terme « parent » est utilisé afin d'alléger le texte. Les données proviennent de l'Enquête sociale générale de 2012.

La majorité des parents sont satisfaits de leur équilibre travail-vie familiale

De façon générale, les parents travaillant à temps plein sont satisfaits de l'équilibre entre leur travail et leur vie familiale. En effet, 3 parents sur 4 ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits de cet équilibre (75 %) en 2012. Les autres étaient « ni satisfaits ni insatisfaits » (15 %), « insatisfaits » (8 %) ou « très insatisfaits » (1 %).

Parmi les personnes ayant indiqué ne pas être satisfaites, la raison de cette insatisfaction la plus fréquemment mentionnée était de ne pas avoir assez de temps à consacrer à la vie familiale (graphique 1). Venaient ensuite le fait de consacrer trop de temps à l'emploi ou à l'activité principale et celui de ne pas avoir assez de temps à consacrer aux autres activités.

Graphique 1
Principales raisons de l'insatisfaction concernant l'équilibre entre le travail et la vie familiale, 2012



^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2012.

Les femmes étaient un peu moins susceptibles que les hommes de se dire satisfaites. Plus précisément, 72 % des mères ont déclaré être satisfaites ou très satisfaites de l'équilibre entre leur travail et leur vie à la maison, par rapport à 78 % des pères.

L'absence d'un conjoint est associée à une diminution de la satisfaction de l'équilibre entre le travail et la vie familiale

Les parents seuls qui travaillent à temps plein doivent assumer, pratiquement par définition, des responsabilités accrues; ils doivent s'occuper seuls de la préparation des repas, du transport des enfants, de l'aide aux devoirs et ainsi de suite. Ces pressions peuvent être d'autant plus importantes lorsque les enfants sont très jeunes et que les parents n'obtiennent pas ou peu de soutien social.

En 2012, 67 % des parents seuls ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits de l'équilibre entre le travail et la vie familiale, par rapport à 76 % des parents qui étaient en couple. Parmi les personnes en couple, les femmes demeuraient moins satisfaites que les hommes, peut-être en partie parce qu'elles assument davantage de responsabilités familiales qu'eux (73 % des femmes en couple se déclaraient satisfaites, par rapport à 78 % des hommes).

Par ailleurs, les parents qui avaient au moins un enfant âgé de 0 à 4 ans étaient moins susceptibles de se déclarer satisfait de l'équilibre entre leur emploi et leur vie à la maison (72 %) que ceux dont les enfants étaient tous âgés de 5 à 17 ans (77 %).

Chez les parents d'au moins un enfant en bas âge, 75% des pères se déclaraient quand même satisfaits de leur équilibre emploi-vie, par rapport à 68 % des femmes.

Les parents « pris en sandwich » entre les soins à prodiguer aux enfants et à des proches malades étaient moins satisfaits

Les proches aidants sont des personnes qui fournissent des soins ou de l'aide à un membre de la famille ou à un ami ayant un problème de santé chronique, une incapacité ou des problèmes liés au vieillissement. L'investissement sur le plan émotionnel et le temps que consacrent les proches aidants sont souvent considérables et peuvent engendrer plusieurs conséquences psychologiques, physiques et financières (Sinha, 2013; Turcotte, 2013).

On qualifie parfois les parents qui ont des enfants à la maison et qui sont des proches aidants comme « pris en sandwich » entre l'éducation des enfants et les soins à prodiguer à un membre de la famille ou à un ami malade.

En 2012, les parents qui étaient aussi de proches aidants (donc « pris en sandwich ») étaient moins susceptibles de déclarer être satisfaits de l'équilibre entre le travail et la vie familiale (69 %, par rapport à 78 % de leurs homologues qui étaient des parents et non des proches aidants).

Plusieurs études ont démontré que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à prodiguer des soins à un membre de la famille ou à un ami souffrant d'un problème de santé à long terme; en outre, lorsqu'elles sont de proches aidantes, elles fournissent un plus grand nombre d'heures de soins en moyenne (Sinha, 2013).

En ce sens, il n'est pas étonnant d'observer que parmi les parents qui étaient de proches aidants, les mères étaient encore moins portées (63 %) que les pères (73 %) d'être satisfaites de l'équilibre entre leur emploi et la vie familiale.

Un niveau de scolarité supérieur n'était pas associé à une plus grande satisfaction

Les personnes possédant un plus haut niveau de scolarité occupent souvent de meilleurs emplois et ont des salaires plus élevés. Cependant, un niveau de scolarité supérieur n'était pas associé à une plus grande satisfaction de l'équilibre entre l'emploi et la vie à la maison.

De manière plus générale, il existait peu de différence quant au niveau de satisfaction de l'équilibre emploi-vie à la maison des divers groupes de professions (Tableau 1). Malgré tout, les femmes occupant des postes de professionnelles exprimaient un niveau de satisfaction moindre que leurs homologues masculins.

Parmi les parents travaillant un plus grand nombre d'heures, les pères éprouvent plus de satisfaction que les mères

De façon peu étonnante, les parents qui travaillaient un plus grand nombre d'heures chaque semaine étaient plus susceptibles d'éprouver de la difficulté à concilier vie professionnelle et vie familiale. Parmi les parents qui travaillaient 50 heures et plus par semaine, 66 % ont déclaré être satisfaits de l'équilibre entre leur emploi et leur vie à la maison. En comparaison, cela était le cas de 78 % de ceux qui travaillaient de 30 à 39 heures par semaine (tableau 1).

Tableau 1
Satisfaction à l'égard de l'équilibre entre l'emploi et la vie à la maison, parents d'enfants âgés de moins de 18 ans qui travaillent à temps plein, 2012

	Satisfait ou très satisfait de l'équilibre entre le travail et la vie familiale		
	Total	Hommes	Femmes
	pourcentage		
Total	75	78	72 [†]
Groupe d'âge			
Moins de 35 ans (réf.)	76	82	70 [†]
35 à 44 ans	74	75*	73
45 ans et plus	76	78	72
Présence d'un conjoint ou d'un partenaire			
Non (réf.)	67	73	66
Oui	76*	78	73* [†]
Âge des enfants			
Au moins un enfant âgé de 0 à 4 ans (réf.)	77	79	74 [†]
Tous les enfants âgés de 5 à 17 ans	72*	75	68* [†]
Province de résidence			
Terre-Neuve-et-Labrador	81*	77	85*
Île-du-Prince-Édouard	90*	87*	94*
Nouvelle-Écosse	73	76	69
Nouveau-Brunswick	78	72	83*
Québec	79*	83*	74 [†]
Ontario (réf.)	72	74	71
Manitoba	70	68	74
Saskatchewan	74	82*	62 [†]
Alberta	80*	85*	71 [†]
Colombie-Britannique	73	76	70
Plus haut niveau de scolarité			
Diplôme d'études secondaires (réf.)	76	78	74
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	75	78	72 [†]
Diplôme universitaire	74	77	71 [†]
Profession			
Toutes les professions (réf.)	75	78	72 [†]
Gestion	72	73	69
Personnel professionnel	75	79	70 [†]
Personnel technique, techniciens et technologues	77	79	75
Personnel de bureau	74	73	74
Ventes et services	74	78	70
Métiers, transport et machinerie	75	76	65
Professions propres au secteur primaire	76	77	F
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	87*	89*	82

Tableau 1 (fin)

Satisfaction à l'égard de l'équilibre entre l'emploi et la vie à la maison, parents d'enfants âgés de moins de 18 ans qui travaillent à temps plein, 2012

	Satisfait ou très satisfait de l'équilibre entre le travail et la vie familiale		
	Total	Hommes	Femmes
	pourcentage		
Situation de proche aidant			
Ne fournit pas de soins (réf.)	78	79	76
Fournit des soins à un parent, à un ami ou à une autre personne	69*	73*	63*†
Nombre d'heures de travail par semaine			
30 à 39 heures (réf.)	78	85	74†
40 à 49 heures	78	80*	74†
50 heures et plus	66	69*	60*
Horaire de travail			
Horaire normal (réf.)	77	80	73†
Travail par quarts	69*	70*	68
Catégorie d'emploi			
Employé (réf.)	75	78	71†
Travailleur autonome ou travailleur familial non rémunéré	75	75	76
Horaire flexible¹			
Non (réf.)	73	76	69†
Oui	79*	81	75*†
Possibilité de profiter d'une flexibilité de l'horaire de travail sans qu'il y ait une incidence négative sur sa carrière¹			
Non (réf.)	71	74	67
Oui	80*	83*	76*†
Possibilité de prendre un congé non payé pour s'occuper des enfants¹			
Non (réf.)	67	71	61
Oui	77*	79	73*†
Possibilité de prendre un congé non payé pour prodiguer des soins à un conjoint, à un partenaire ou à un autre membre de la famille¹			
Non (réf.)	68	72	64
Oui	78*	81*	75*†
Possibilité de prendre un congé prolongé non payé pour des raisons personnelles¹			
Non (réf.)	70	76	59*†
Oui	77*	79	74*†
Effectue du télétravail au moins à l'occasion¹			
Non (réf.)	74	78	70†
Oui	78	78	78*

1. Personnes qui sont des employés rémunérés seulement

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)† différence significative par rapport à l'estimation pour les hommes à ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2012.

Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de faire partie de la catégorie de personnes travaillant 50 heures et plus par semaine. Cela ne permet toutefois pas d'expliquer les écarts de satisfaction selon le sexe. En effet, pour ce qui est des heures travaillées, peu importe le nombre, les pères étaient plus susceptibles que les mères de déclarer être satisfaits de l'équilibre entre le travail et la vie familiale. Par exemple, 69 % des pères travaillant 50 heures et plus par semaine ont indiqué être satisfaits ou très satisfaits de cet équilibre, comparativement à 60 % des mères.

Travail par quarts et conciliation travail-famille

En plus du nombre d'heures travaillées, le moment où ces heures sont effectuées pourrait aussi faire une différence. Selon d'autres études, les personnes qui ont un horaire de travail par quarts sont moins satisfaites de leur travail (Shields, 2006), courent des risques accrus pour leur santé (Shields, 2002) et affichent un niveau de stress accru (Williams, 2003).

En 2005, les travailleurs de quarts étaient moins susceptibles que ceux ayant un horaire normal de jour de déclarer être satisfaits de l'équilibre entre le travail et la vie familiale (Williams, 2009). Ces résultats tenaient toujours en 2012. En effet, selon les données de l'ESG, 69 % des parents qui avaient un horaire de travail par quarts étaient satisfaits de l'équilibre entre leur emploi et leur vie familiale, comparativement à 77 % de ceux ayant un horaire de travail normal.

Chez les employés, un horaire de travail flexible est associé à une hausse du niveau de satisfaction

Dans le but d'attirer les meilleurs candidats et de les conserver, certains employeurs ont mis en place diverses mesures devant permettre une meilleure conciliation travail-famille. Toutefois, ces mesures sont-elles vraiment efficaces? Plus précisément, ceux qui en profitent expriment-ils un niveau de satisfaction accru?

Selon l'ESG de 2012, le fait d'avoir un horaire flexible permettant de choisir l'heure à laquelle débute et prend fin la journée de travail était associé à une satisfaction légèrement plus grande. En effet, 79 % des employés ayant un horaire de travail flexible se sont dits satisfaits ou très satisfaits de l'équilibre entre l'emploi et la vie familiale, par rapport à 73 % de ceux dont cet horaire n'était pas flexible.

La perception selon laquelle le fait de profiter d'une flexibilité de l'horaire de travail, sans qu'il y ait d'incidence négative sur la carrière, pouvait aussi faire une différence. Ainsi, 80 % des parents qui considéraient que la possibilité de profiter d'un horaire de travail flexible, sans qu'il y ait une incidence négative sur leur carrière, étaient satisfaits de l'équilibre entre leur emploi et leur vie familiale, par rapport à 71 % de ceux qui exprimaient l'opinion contraire (tableau 1).

Parmi les autres mesures qui étaient associées à une hausse de la satisfaction à l'égard de la conciliation travail-famille, mentionnons la possibilité de prendre un congé non payé 1) pour s'occuper des enfants; 2) pour prodiguer des soins à un conjoint, à un partenaire ou à un autre membre de la famille; 3) pour des raisons personnelles.

La possibilité de prendre un congé prolongé pour des raisons personnelles était particulièrement liée au niveau de satisfaction des mères : 74 % de celles qui avaient cette possibilité étaient satisfaites de l'équilibre entre le travail et la vie familiale, par rapport à seulement 59 % de celles n'ayant pas cette possibilité. Chez les pères, on n'observait pas de différence à cet égard entre ceux qui avaient la possibilité de prendre un congé prolongé pour des raisons personnelles et ceux n'ayant pas cette possibilité.

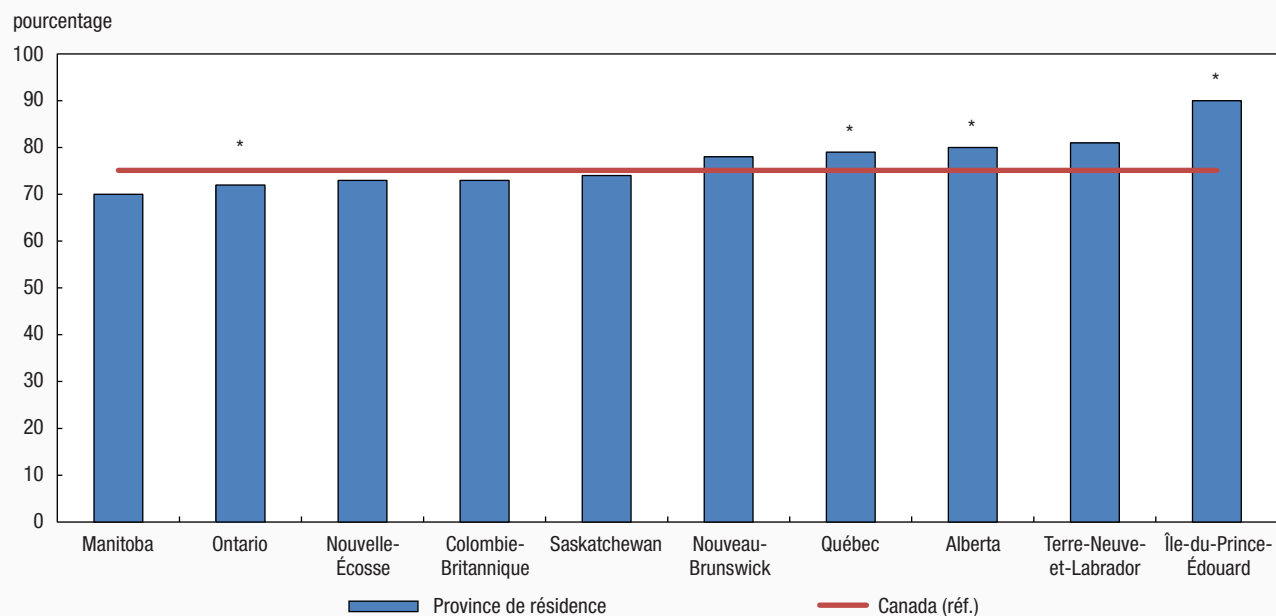
Notons que le télétravail, parfois présenté comme une mesure facilitant la conciliation travail-famille, n'était pas associé à des niveaux de satisfaction différents pour les hommes. Néanmoins, les femmes qui effectuaient au moins occasionnellement une partie de leur travail rémunéré à la maison étaient plus susceptibles de se déclarer satisfaites de l'équilibre entre leur emploi et leur vie à la maison que les autres (78 % et 70 % respectivement).

Différences régionales relativement à la conciliation travail-famille

À l'échelle régionale, les parents de l'Île-du-Prince-Édouard étaient les plus satisfaits de l'équilibre entre le travail et la vie familiale, les moins satisfaits étant ceux du Manitoba (graphique 2).

Graphique 2

Pourcentage de parents ayant déclaré être satisfaits ou très satisfaits de l'équilibre entre le travail et la vie familiale, selon la province de résidence, 2012



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2012.

Malgré plusieurs ressemblances, on constate que l'amplitude des écarts de satisfaction à l'égard de la conciliation travail-famille entre les hommes et les femmes variait selon la province. En Ontario, on n'observait pas de différence statistiquement significative entre les femmes (71 %) et les hommes (74 %). En Saskatchewan cependant, seulement 62 % des mères se sont dites satisfaites ou très satisfaites de l'équilibre entre le travail et la vie familiale, par rapport à 82 % des pères. Les écarts de satisfaction entre les mères et les pères étaient aussi plus importants que la moyenne en Alberta et au Québec¹ (tableau 1).

1. En Alberta, 71 % des mères avaient déclaré être satisfaites de l'équilibre entre leur travail et leur vie familiale, par rapport à 85 % des pères. Au Québec, les proportions correspondantes étaient de 74 % chez les mères et de 83 % chez les pères.

Résumé

La majorité des parents canadiens se déclarent satisfaits de l'équilibre entre le travail et la vie familiale. Les mères étaient plus susceptibles que les pères d'exprimer de l'insatisfaction par rapport à l'équilibre entre leur emploi et la vie à la maison. Toutes caractéristiques d'emploi confondues, cette conclusion demeurait généralement valide. Par exemple, parmi les personnes travaillant 50 heures et plus par semaine, les mères étaient moins satisfaites de l'équilibre entre le travail et la vie familiale.

De plus, lorsque tous les facteurs mentionnés dans ce feuillet d'information étaient maintenus constants, dans une analyse multivariée, les femmes demeuraient moins susceptibles de se déclarer satisfaites que les hommes (résultats non présentés). Des données à propos de la répartition des tâches domestiques et des soins apportés aux enfants entre les pères et les mères ne sont pas disponibles dans l'ESG de 2012. Une étude qui tiendrait aussi compte de ces facteurs pourrait possiblement aider à enrichir la compréhension des différences entre les pères et les mères du point de vue de la conciliation travail-famille.

Références

MARSHALL, Katherine. 2011. « Évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré », *Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada.

SHIELDS, Margot. 2006. « L'insatisfaction au travail », *Rapports sur la santé*, produit n° 82-003 au catalogue de Statistique Canada.

SHIELDS, Margot. 2002. « Travail par quarts et santé », *Rapports sur la santé*, produit n° 82-003 au catalogue de Statistique Canada.

SINHA, Maire. 2013. « Portrait des aidants familiaux, 2012 », *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, produit n° 89-652 au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. 2011. *Enquête sociale générale — 2010 Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens*, produit n° 89-647 au catalogue de Statistique Canada.

TURCOTTE, Martin. 2013. « Être aidant familial : quelles sont les conséquences? », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006 au catalogue de Statistique Canada.

UPPAL, Sharanjit. 2015. « Profils d'emploi des familles avec enfants », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006 au catalogue de Statistique Canada.

WILLIAMS, Cara. 2003. « Sources de stress en milieu de travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001 au catalogue de Statistique Canada.

WILLIAMS, Cara. 2009. « L'équilibre travail-vie personnelle des travailleurs de quarts » *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001 au catalogue de Statistique Canada.